



## Demande d'une eventuel aide financière

Par **fedeline**, le **07/06/2010 à 16:11**

Bonjour, alors je suis une jeune fille de 18 ans je vivant toujours chez mes parents et je suis en 1er année bac pro secrétariat 3 ans. Je me trouve actuelemnet en total desacort avec ma mère, cela ne dâte pas d'aujourd'hui mes c'est de plus en plus insuportable. Je dois me debrouiller toute seule pour tout; alimentations, fournitures scolaire, habilles ect... elle me repete tou les qu'elle veut resté toute seule dans sa maison et j'ai peur de me retrouver à la rue et de ne pas pourvoir continuer mes études aux quels je tien tant. Donc je voudrais savoir, si cela arrivais est ce que je vais pourvoir bénéficier d'une aide financière? j'attends votre reponse. merci infiniment!!!

Par **amajuris**, le **07/06/2010 à 17:13**

bonjour,  
selon le code civil les parents ont l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. aucune disposition légale ne limite à la minorité l'obligation des père et mère de contribuer à proportion de leurs moyens à l'entretien et à l'éducation de leurs enfants. c'est le cas lorsque les enfants poursuivent des études.  
donc vos parents doivent vous aider. voyez une assistante sociale.  
cordialement